

VILLE DE MAUBOURGUET

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 9 avril 2015

Etaient présents : Jean NADAL, Marie BAUDOIN, Yves MENJOULOU, Pierre MANHES, Sylvie DUBERTRAND, Sylvain DOUSSAU, Sonia DELACROIX, Nathalie DE BRITO, Benjamin DORIAN, Mireille SEIMANDI, Pierre RENON, Isabelle CARCHAN, Jean Louis LASSALLE, Cathy LE NOAC'H, Christian POUBLAN, Isabelle CLERCQ, Damien LARROUQUE

Représentés: Catherine MARIENVAL, Philippe ESTANGOY

Secrétaire de séance : Nathalie DE BRITO

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

Décisions DE_2015_011

Approbation compte administratif - Commune DE_2015_012

Approbation compte administratif SEA DE_2015_013

Approbation compte administratif ZI - DE_2015_014

Approbation compte administratif Lotissement - DE_2015_015

Approbation comptes de gestion - DE_2015_016

Affectation des résultats 2014 - Commune - DE_2015_017

Affectation des résultats 2014 SEA - DE_2015_018

Affectation des résultats Lotissement - DE_2015_019

Affectation des résultats - Zone industrielle - DE_2015_020

Vote des taux des taxes directes locales - DE_2015_021

Participations et cotisations aux organismes de regroupement - DE_2015_022

Répartitions des subventions aux associations - DE_2015_023

Convention avec les associations dont le montant supérieur à 23000€ - DE_2015_024

Régularisation de la dette - budget service eau et assainissement - DE_2015_025

Fixation des durées d'amortissement et de reprise de subventions _ BP SEA - DE_2015_026

Dissolution budget lotissement - DE_2015_027

Adhésion groupement de commandes achat énergie - DE_2015_028

Remplacement de 33 lanternes équipées de lampes à vapeur de mercure _ Lot 6 - DE_2015_029

Tarifs décors lumineux de Noël - DE_2015_030

Fonds de solidarité logement - DE_2015_031

Avis motivé permis de construire - DE_2015_032

Bail location SEMADOUR - DE_2015_033

Indemnité de budget et de conseil au receveur municipal - DE_2015_034

Décisions - DE_2015_011

Le Conseil Municipal prend acte des décisions dans les domaines prévus par l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

Adoptée à l'unanimité.

Approbation compte administratif - Commune - DE_2015_012

Le Conseil Municipal arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			678 881.66		678 881.66	
Opérations de l'exercice	2 472 610.13	3 470 353.35	651 691.41	1 566 335.19	3 124 301.54	5 036 688.54
TOTAUX	2 472 610.13	3 470 353.35	1 330 573.07	1 566 335.19	3 803 183.20	5 036 688.54
Résultat de clôture		997 743.22		235 762.12		1 233 505.34
				Restes à réaliser	95 824.39	
				Besoin/excédent de financement Total		1 137 680.95
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		603 921.00
				au compte 1068 (recette d'investissement)		
	997 743.22			au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)		

Approbation compte administratif SEA - DE_2015_013

Le Conseil Municipal arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				144 837.29		144 837.29
Opérations de l'exercice	299 830.62	313 061.31	1 179 096.18	1 196 102.56	1 478 926.80	1 509 163.87
TOTAUX	299 830.62	313 061.31	1 179 096.18	1 340 939.85	1 478 926.80	1 654 001.16
Résultat de clôture		13 230.69		161 843.67		175 074.36
				Restes à réaliser	134 126.50	
				Besoin/excédent de financement		40 947.86
				Pour mémoire : virement à la s		
				au compte 1068		
	13 230.69			au compte 002 (excédent de fonctionnement)		

Approbation compte administratif ZI - DE_2015_014

Le Conseil Municipal arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				103 458.05		103 458.05
Opérations de l'exercice						
TOTAUX				103 458.05		103 458.05
Résultat de clôture				103 458.05		103 458.05
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		103 458.05
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		
	103 458.05			au compte 001 (recette d'investissement)		

Approbation compte administratif Lotissement - DE_2015_015

Le Conseil Municipal arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		25 596.27				25 596.27
Opérations de l'exercice	839.04	839.04	839.04		1 678.08	839.04
TOTAUX	839.04	26 435.31	839.04		1 678.08	26 435.31
Résultat de clôture		25 596.27	839.04			24 757.23
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		24 757.23
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		
	25 596.27			au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)		

Approbation comptes de gestion - DE_2015_016

Le Conseil Municipal acte les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le Comptable de la Commune pour la Commune, le Service Eau – Assainissement, la Zone Industrielle et le lotissement.

Adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats 2014 - Commune - DE_2015_017

Le Conseil Municipal décide les affectations suivantes :

- d'acter la reprise du résultat d'investissement suivante :
- affectation en recettes d'investissement au compte **001** 235 762,12

d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- affectation en recettes de fonctionnement au compte **002** 997 743,22

Adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats 2014 SEA - DE_2015_018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité

d'acter la reprise du résultat d'investissement suivante :

- affectation en recettes d'investissement au compte 001 161 843.67

d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- affectation en recettes de fonctionnement au compte 002 13 230.69

Adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats Lotissement - DE_2015_019

Le Conseil Municipal décide les affectations suivantes :

- d'acter la reprise du résultat d'investissement suivante :
- affectation en dépenses d'investissement au compte **001** 839.04

d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- affectation en recettes de fonctionnement au compte **002** 25 596.27

Adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats - Zone industrielle - DE_2015_020

Le Conseil Municipal décide les affectations suivantes :

d'acter la reprise du résultat d'investissement suivante :

- affectation en recettes d'investissement au compte 001 103 458.00

d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- affectation en recettes de fonctionnement au compte 002 103 458.00

Adoptée à l'unanimité.

Vote des taux des taxes directes locales - DE_2015_021

Le Conseil Municipal décide de diminuer les taux de fiscalité directe de l'année 2014 pour l'année 2015, afin de prendre en compte le montant de fiscalité transféré à l'intercommunalité.

- de fixer en conséquence les taux d'imposition pour l'année 2015 de la façon suivante :

- taxe d'habitation 14.65 % (en 2014 18.65%)
- taxe sur le foncier bâti 11.01 % (en 2014 14.01%)
- taxe sur le foncier non bâti 45.72 % (en 2014 58.19%)
- cotisation foncière des entreprises 23.60 % (en 2014 30.04%)

Adoptée à l'unanimité.

Participations et cotisations aux organismes de regroupement - DE_2015_022

Le Conseil Municipal vote les contributions au titre de l'exercice 2015.

Adoptée à l'unanimité.

Liste des organismes	BP 2015
AGEDI	1650.00
SDE	44 311.52
SIVOS	1 000.00
Syndicat intercommunal des transports scolaires des élèves de l'ensemble scolaire de Vic en Bigorre	1 263.73
SPA	1 500.00
Provision	1 274.75
TOTAL	51 000.00

Répartitions des subventions aux associations - DE_2015_023

Le Conseil Municipal vote les subventions figurant au tableau ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

Nom de la société	Vote 2015
A.F.C.A.M.D.R (déportation & résistance)	80 ou livre
AAPPMA	800
Accueil hébergement "le Vallon"	100
ADIL	545
ADMR	1 600
AGRILAND	1 000
Amicale Lieutenants de Louveterie	80
Association "l'oiseau bleu"	500
Association du théâtre les 7 chandelles	7 000
Association Prévention Routière	150
BANQUE ALIMENTAIRE H-P	400
Atelier Arc en Ciel	80
Centre de loisirs	26 140
CIDFF	550
CLIC GERONTOLOGIE	1 000
CLUB DE L'AGE D'OR	300
COLLECTIF RIVAGES	300
Comité des fêtes de L'Echez	400
Comité directeur du SOM	29 400
Compagnie les Nezbulleuses	200
CROIX ROUGE	80
DETENTE ET LOISIRS	150
FNACA	180
France ADOT 65	200
Le Laurier Rose	100

LES ENFANTS DE MAUBOURGUET	10 000
LES JOYEUX KOALAS	80
LIGUE CONTRE LE CANCER	300
MAUBOURGUET TOROS	8 000
OCCE 65	1 000
RENCONTRES EN VAL D'ADOUR	150
Saint Hubert Club de l'Adour	800
SECOURS CATHOLIQUE	400
Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire	160
SOLIDARITE	500
SOM RUGBY	1 500
TAROT CLUB	100
UNION CHORALE POPULAIRE	2 200
VVOLTAJ	1 100
Ville Taurine de France	1 000
ADAC	3 879

Convention avec les associations dont le montant supérieur à 23000€ - DE_2015_024

Le Conseil Municipal approuve les conventions à passer avec le Centre de Loisirs et le SOM Comité Directeur, organisme de droit privé qui bénéficie d'une subvention supérieure à 23 000 euros.

Adoptée à l'unanimité.

Régularisation de la dette - budget service eau et assainissement - DE_2015_025

Le Conseil Municipal approuve la régularisation de l'état de la dette du budget eau et assainissement.

Adoptée à l'unanimité.

Fixation des durées d'amortissement et de reprise de subventions _ BP SEA - DE_2015_026

Le Conseil Municipal approuve l'application, au sein du budget service eau et assainissement, des durées d'amortissement et de reprise des subventions suivantes :

Catégories	Durée
Etudes	5 ans
Château d'eau	50 ans
Réseaux d'assainissement	40 ans
Compteurs et petit matériel	5 ans
Gros matériel	10 ans

Adoptée à l'unanimité.

Dissolution budget lotissement - DE_2015_027

Le Conseil Municipal approuve le reversement de l'excédent du budget annexe « Lotissement » au budget principal de la Ville pour un montant de 24 757 € et la clôture du budget annexe « Lotissement » au 31 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

Adhésion groupement de commandes achat énergie - DE_2015_028

Le Conseil Municipal autorise l'adhésion de la ville au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergie, et plus particulièrement d'électricité, pour les 2 premières années. Le coordonnateur du groupement est le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées (SDE65).

Adoptée à l'unanimité.

Remplacement de 33 lanternes équipées de lampes à vapeur de mercure _ Lot 6 - DE_2015_029

Le Conseil Municipal approuve le projet d'éradication des lampes à vapeur de mercure qui lui a été soumis par le Syndicat départemental d'Energie des Hautes Pyrénées. Le montant de la dépense est évalué à 15 840€ dont 9900€ à la charge de la Commune.

Adoptée à l'unanimité.

Tarifs décors lumineux de Noël - DE_2015_030

Le Conseil Municipal approuve les tarifs de vente de décors lumineux de Noël réformés : 175€ TTC motifs composés de plusieurs modules et 114€ TTC motifs composé d'un seul module.

Adoptée à l'unanimité.

Fonds de solidarité logement - DE_2015_031

Le Conseil Municipal autorise le versement d'une contribution de 1257€ pour l'année 2015 au financement du FSL.

Adoptée à l'unanimité.

Avis motivé permis de construire - DE_2015_032

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à une demande de permis de construire pour l'extension d'un bâtiment d'activité en limite séparative, sur la parcelle cadastrée section AN n° 59 en zone UIb. Le règlement actuel du PLU de la zone UIb interdit les constructions en limite séparative et impose un retrait de 4,50 m. Le retrait génèrerai des dysfonctionnements pour l'entreprise (décalage des entrées existantes, réduction des places de parking et difficultés de manœuvre pour les camions de livraison).

Adoptée à l'unanimité.

Bail location SEMADOUR - DE_2015_033

Le Conseil Municipal fixe le loyer annuel à 8 000€ pour les locaux administratifs de la SEMADOUR, à compter de juillet 2014.

Adoptée par 18 voix pour et une abstention.

Adoptée à l'unanimité.

Indemnité de budget et de conseil au receveur municipal - DE_2015_034

Le Conseil Municipal alloue l'indemnité de budget et l'indemnité de conseil au montant maximum à compter du 1^{er} janvier 2015 et pour la durée du mandat de l'actuel conseil municipal au receveur municipal.

Adoptée à l'unanimité.